

ÉTUDES et RÉSULTATS

septembre 2026
n° 1383

Les changements de profil des médecins libéraux ont modéré la hausse de leur revenu moyen entre 2017 et 2021

Entre 2017 et 2021, le revenu d'activité des médecins libéraux en France a progressé, en moyenne, de 0,6 % par an en euros constants, c'est-à-dire après déduction de l'inflation, avec des différences marquées selon les spécialités. Il correspond au revenu tiré de l'activité libérale auquel s'ajoutent, le cas échéant, les revenus salariés issus d'une activité complémentaire. Cette évolution globale reflète en partie les transformations du profil de ces praticiens sur la période : à structure d'âge, de sexe et de secteur de conventionnement inchangée, leur revenu aurait augmenté de 0,6 point supplémentaire par an (soit 1,2 %).

La proportion de femmes parmi les médecins libéraux augmente tendanciellement. Or, le niveau d'activité des femmes est inférieur, en moyenne, à celui des hommes, à tout âge et dans toutes les spécialités. La féminisation participe donc à atténuer l'évolution du revenu d'activité moyen des médecins (-0,5 point de croissance par an entre 2017 et 2021).

Le vieillissement de la profession a été marqué entre 2005 et 2017, mais la part de nouveaux praticiens augmente depuis. Le niveau d'activité étant plus faible en début comme en fin de carrière, la déformation de la structure par âge affecte l'évolution du revenu moyen : entre 2017 et 2021, elle a ainsi atténué sa croissance de -0,6 point par an.

Enfin, la part des médecins exerçant en secteur 2, autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires, a nettement augmenté au cours des années récentes. Cette évolution contribue, à l'inverse de la structure par sexe et âge, à la croissance du revenu d'activité des médecins libéraux mais de façon modérée (+0,2 point par an en moyenne) avec des effets variables selon les spécialités.

Christophe Loussouarn (Drees)

Entre 2017 et 2021, le revenu d'activité des médecins ayant une activité libérale en France (**encadré 1**) a progressé en moyenne de 0,6 % par an, en euros constants, c'est-à-dire après déduction de l'inflation¹ (Dixte et Loussouarn, 2024). C'est principalement le revenu d'activité des omnipraticiens qui augmente (+0,7 %), tandis que celui des médecins des autres spécialités diminue légèrement

(-0,1 %), avec des différences de niveau importantes (98 300 euros en moyenne pour les omnipraticiens en 2021, contre 153 300 euros pour l'ensemble des autres spécialistes). Dans cette étude, le revenu d'activité correspond à la somme des revenus issus des activités libérales et salariales des médecins qui ont au moins une activité libérale. L'essentiel de leur revenu d'activité relève de sa composante libérale (92 % ●●●

¹ Les évolutions en euros constants sont déflatées de l'indice général des prix à la consommation de l'ensemble des ménages en France, produit par l'Insee. Entre 2017 et 2021, cet indice a augmenté de 1,3 % en moyenne annuelle.

- en moyenne). Elle découle du niveau d'activité, de la nature des actes pratiqués, de leurs tarifs et des charges associées. Le niveau et le type d'activité dépendent pour partie de choix individuels de pratique, de spécialisation, de mode d'organisation ou encore de localisation ainsi que, le cas échéant, de la place accordée à une activité salariée complémentaire². Or, ces choix sont notamment corrélés à l'âge, au sexe et au secteur de conventionnement. Ainsi, le niveau d'activité moyen des médecins et leur revenu varient-ils selon ces caractéristiques.

À sexe, âge et secteur donnés, le revenu d'activité des médecins a augmenté de 1,2 % par an entre 2017 et 2021

Si la répartition par sexe et âge des médecins et la part d'entre eux exerçant en secteur 2 étaient restées les mêmes entre 2017 et 2021, leur revenu d'activité aurait augmenté de 1,2 % par an en euros constants, soit 0,6 point de plus que ce qui est effectivement constaté (**tableau 1**).

Cet écart varie selon les spécialités. Pour la plupart d'entre elles, les modifications de la répartition par âge, sexe et secteur de

conventionnement ont effectivement minoré la croissance de leur revenu moyen : de -1,3 point pour les rhumatologues à -0,1 point pour les spécialités chirurgicales. Toutefois, l'évolution de ces trois caractéristiques a eu un effet globalement favorable sur la progression du revenu moyen des gynécologues (+0,6 point), des oncologues médicaux (+0,4 point), des anesthésistes (+0,3 point), des médecins nucléaires (+0,3 point) et des ophtalmologistes (+0,1 point).

Dans l'ensemble, l'effet des changements de structure sur l'évolution du revenu d'activité moyen est moins important entre 2017 et 2021 (-0,6 point en moyenne par an) qu'entre 2005 et 2017 (-1,0 point). Cette atténuation concerne notamment les spécialités médico-chirurgicales (+0,1 point contre -1,1 point) et les spécialités médicales (-0,6 point contre -1,0 point). À l'inverse, l'effet des changements de structure est un peu plus marqué sur la période récente pour les omnipraticiens (-1,0 point contre -0,8 point) et les spécialités de plateau médico-technique (-0,7 contre -0,6 point). Ces effets de structure démographique et de conventionnement, étudiés ici conjointement, sont analysés isolément dans la suite de l'étude.

Encadré 1 Champ et définitions

Champ

L'étude prend en compte, pour tous les constats relatifs à l'année 2021, l'ensemble des médecins conventionnés exerçant en France métropolitaine de moins de 70 ans, ayant perçu au moins 1 euro d'honoraires et actifs le 31 décembre de l'année. En revanche, sont exclus les médecins ayant commencé leur activité libérale l'année d'observation et ceux ayant déclaré des revenus libéraux nuls. Les remplaçants sont absents de ces données, dans la mesure où les données relatives à leur activité ne sont pas suivies par la CNAM.

Les omnipraticiens sont les médecins exerçant la médecine générale qu'ils aient ou non un mode d'exercice particulier (comme la médecine du sport, l'acupuncture, l'homéopathie, etc.), ainsi que les allergologues et la médecine d'urgence, dont les spécialités ne sont reconnues comme telles que depuis 2017.

Les spécialités chirurgicales comprennent la chirurgie générale, la chirurgie infantile, la chirurgie maxillo-faciale, la chirurgie orale, la chirurgie orthopédique et la traumatologie, la chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, la chirurgie thoracique et cardiovasculaire, la chirurgie urologique, la chirurgie vasculaire, la chirurgie viscérale et digestive, la neurochirurgie et la stomatologie.

Les spécialités médicales désignent les spécialités pour lesquelles les médecins réalisent principalement des consultations : anesthésistes-réanimateurs, cardiologues, dermatologues, gastro-entérologues, oncologues médicaux, pédiatres, pneumologues, psychiatres et neuropsychiatres, rhumatologues et autres spécialités à faible effectif (médecine interne, médecine génétique, médecine physique et de réadaptation, neurologie, gériatrie, néphrologie, endocrinologie et hématologie).

Les spécialités médico-chirurgicales regroupent les spécialités de médecine dans lesquelles les médecins réalisent des consultations, avec ou sans actes chirurgicaux : gynécologues-obstétriciens, ophtalmologistes, oto-rhino-laryngologistes (ORL).

Définitions

Le **revenu libéral** d'un médecin est le revenu provenant de son activité libérale. Le médecin a le choix entre plusieurs formes juridiques

pour exercer cette activité professionnelle : entreprise individuelle, société d'exercice libéral, qui se décline sous plusieurs formes, société civile professionnelle, etc. Ce choix a une incidence sur le régime fiscal et social auquel il est soumis, sur la forme dont il perçoit tout ou partie des revenus (salaires, dividendes) et donc sur ses déclarations de revenus.

La Drees recalcule un revenu libéral net de charges homogènes pour tous les médecins, quel que soit le cadre juridique dans lequel ils exercent. Pour ce faire, une fraction des dividendes et des salaires de gérants déclarés à l'administration fiscale par le foyer fiscal auquel le médecin appartient est intégrée au revenu libéral (Bellamy, 2014).

À ce revenu libéral peut s'ajouter éventuellement un **revenu salarié**. Dans ce cas, le médecin est considéré comme ayant une activité mixte. La somme des revenus libéraux et salariés constitue le **revenu d'activité global** du médecin. Il correspond au revenu net fiscal.

Dans la mesure où le temps d'activité professionnelle du médecin n'apparaît pas dans les données administratives, le **niveau d'activité** du médecin est approché dans cette étude par le montant des **honoraires sans dépassement ni forfait (HSDF)**, c'est-à-dire le nombre d'actes pratiqués multiplié par leur tarif conventionnel – censé refléter la technicité de l'acte et le temps qui lui est consacré par le médecin. Cet indicateur ne renseigne toutefois que l'activité libérale, sans information sur l'éventuelle activité salariée. Cette restriction ne remet pas en cause le diagnostic de l'étude : en moyenne, 92 % du revenu d'activité des médecins libéraux provient de l'activité libérale. Le montant des HSDF intègre le possible arbitrage des médecins entre actes techniques et cliniques : selon leur patientèle et leurs choix de pratique (profil d'actes, organisation de l'activité, objectifs de revenus, etc.), les médecins ne réalisent pas la même combinaison d'actes, ce qui peut expliquer les différences entre les spécialités, mais aussi au sein d'une même spécialité. Ce niveau d'activité est lissé sur trois ans (un an avant et un an après) à l'aide d'une moyenne mobile, en s'appuyant sur la disponibilité annuelle des HSDF dans les données CNAM, afin de permettre une diffusion par âge fin, sexe et spécialité respectant le seuil minimal d'effectifs applicable à ces données pour préserver le secret statistique.

2. La comparaison des revenus libéraux et salariés pour l'ensemble des médecins, y compris ceux étant exclusivement salariés, fera l'objet d'une étude complémentaire.

Tableau 1 Effets de la structure par âge, sexe et secteur de conventionnement selon l'année sur l'évolution du revenu moyen des médecins ayant une activité libérale

Spécialistes et regroupements de spécialités	Répartition par spécialité par rapport au nombre total de médecins (en %)	Revenu d'activité (en euros courants)			Taux de croissance annuel moyen (en euros constants, en %)		Taux de croissance annuel moyen corrigé de la structure (en euros constants, en %)		Écart de taux de croissance annuel moyen, dû aux changements de structure (en points de pourcentage)	
		2005	2017	2021	2005-2017	2017-2021	2005-2017	2017-2021	2005-2017	2017-2021
Omnipraticiens	53	71 000	90 800	98 300	0,9	0,7	1,7	1,8	-0,8	-1,0
Spécialités médicales (hors omnipraticiens), dont :	24	95 600	123 000	127 800	0,9	-0,3	1,9	0,3	-1,0	-0,6
Anesthésistes-réanimateurs	3	146 400	203 100	191 700	1,6	-2,7	1,3	-3,0	0,3	0,3
Cardiologues	4	121 900	162 200	163 000	1,2	-1,1	1,9	-0,3	-0,7	-0,8
Dermatologues	2	72 400	91 400	96 800	0,8	0,2	1,6	0,7	-0,9	-0,5
Gastro-entérologues	2	100 900	143 100	149 000	1,8	-0,3	2,3	0,7	-0,6	-0,9
Oncologues médicaux	<1	117 000	146 700	187 100	0,7	4,9	0,1	4,5	0,6	0,4
Pédiatres	2	79 800	84 800	88 400	-0,7	-0,3	0,6	0,5	-1,3	-0,8
Pneumologues	1	90 100	126 400	129 900	1,7	-0,6	2,5	0,5	-0,9	-1,1
Psychiatres	5	80 100	88 400	92 800	-0,4	-0,1	0,9	0,6	-1,3	-0,7
Rhumatologues	1	78 800	97 400	92 200	0,6	-2,6	1,5	-1,3	-0,9	-1,3
Autres spécialistes	3	87 600	113 000	114 900	1,0	-0,9	2,1	0,3	-1,2	-1,2
Spécialités chirurgicales	7	146 800	180 900	178 300	0,6	-1,6	0,9	-1,5	-0,4	-0,1
Spécialités médico-chirurgicales ¹ , dont :	9	106 700	141 900	150 100	1,2	0,1	2,3	0,1	-1,1	0,1
Gynécologues	4	95 200	110 700	117 700	0,1	0,3	1,2	-0,3	-1,1	0,6
Ophthalmologistes	4	125 100	183 400	191 900	2,0	-0,1	3,1	-0,2	-1,1	0,1
Oto-rhino-laryngologistes	2	97 200	129 500	133 100	1,2	-0,6	2,1	0,2	-0,9	-0,8
Spécialités de plateau médico-technique, dont :	6	160 900	224 600	228 700	1,6	-0,8	2,2	-0,1	-0,6	-0,7
Anatomo-cyto-pathologistes	1	112 200	181 400	189 500	2,9	-0,2	3,4	0,3	-0,6	-0,5
Médecins nucléaires	<1	214 200	275 200	283 300	0,9	-0,5	1,0	-0,8	-0,1	0,3
Radiologues	5	165 200	210 500	212 700	0,9	-1,0	1,3	-0,4	-0,5	-0,6
Radiothérapeutes	<1	173 600	430 000	417 500	6,6	-2,0	6,7	-1,7	-0,1	-0,3
Ensemble des médecins libéraux	100	89 800	115 200	124 000	0,9	0,6	1,9	1,2	-1,0	-0,6
hors omnipraticiens	47	112 000	146 100	153 300	1,0	-0,1	2,0	0,3	-1,0	-0,4

1. Une part significative de l'activité de ces spécialités correspond à des actes chirurgicaux, et certains médecins peuvent se spécialiser dans la réalisation de ces actes. Cependant, il est impossible de les distinguer.

Note > Les évolutions de revenus sont présentées en euros constants, c'est-à-dire qu'elles sont déflatées de l'indice général des prix à la consommation de l'ensemble des ménages en France.

Lecture > En France et pour l'ensemble des médecins, l'écart entre le taux de croissance annuel moyen corrigé de la structure et le taux de croissance annuel moyen réellement observé entre 2017 et 2021 est de -0,6 point de pourcentage. Cela signifie que, sur la période, le taux de croissance annuel moyen des médecins aurait été supérieur à celui réellement observé si la structure par sexe, âge et secteur de conventionnement n'avait pas changé.

Champ > France (excepté pour 2005 et les comparaisons avec cette année), médecins conventionnés, âgés de 70 ans ou moins, installés avant l'année étudiée, ayant déclaré au moins 1 euro d'honoraires et pratiqué au moins un acte pour l'année étudiée, hors remplaçants. Les revenus ne sont calculés que pour les professionnels identifiés dans les fichiers fiscaux et ayant déclaré au moins 1 euro de revenu libéral ; les effectifs tiennent compte des professionnels non appariés avec les données fiscales.

Sources > Insee-DGFiP-CNAM, exploitation Drees.

> Études et Résultats n° 1383 © Drees

L'augmentation de la part des femmes parmi les médecins libéraux freine la progression du revenu d'activité moyen

En 2021, le revenu d'activité moyen des femmes médecins est de 89 500 euros, inférieur de 40 % à celui de leurs confrères (148 800 euros). Cet écart s'explique en majorité par une différence de niveau d'activité moyen (Drapala et al., 2026). Indirectement mesuré par les honoraires sans dépassements ni forfaits (*encadré 2*), le niveau d'activité des médecins femmes est en effet inférieur à celui des hommes, à tout âge (*graphique 1*). L'écart moyen de niveau d'activité entre femmes et hommes à âge donné en 2021 est de 26 % pour les omnipraticiens, et de 36 % dans les autres spécialités. Cet écart est particulièrement élevé parmi les spécialités médicales hors omnipraticiens (43 %), et du même ordre dans les spécialités chirurgicales et médico-chirurgicales (36 %) [*graphique 2*]. En revanche, l'écart est plus faible parmi les médecins de plateaux médico-techniques (22 %). Alors que l'écart de

niveau d'activité entre femmes et hommes ne varie pas selon l'âge pour les omnipraticiens, il est plus important en début de carrière dans les autres spécialités.

En 2021, 41 % des médecins libéraux sont des femmes, contre 37 % en 2017 et 27 % en 2005 (*tableau 2*). Cette féminisation de la profession est observée dans presque toutes les spécialités. L'augmentation de la part des femmes est plus forte dans les spécialités où cette part était initialement la plus faible (spécialités chirurgicales, oto-rhino-laryngologie [ORL], cardiologie), à certaines exceptions comme l'anesthésie-réanimation où cette proportion, environ un quart de l'effectif, n'augmente presque pas. Seules quelques autres spécialités n'ont pas connu d'augmentation de la part de médecins femmes au cours des dernières années (ophtalmologie, gynécologie, médecine nucléaire). Ainsi, la féminisation de la profession atténue-t-elle la croissance du revenu d'activité moyen de 0,5 point par an entre 2017 et 2021 (*tableau 3*), légèrement plus qu'entre 2005 et 2017 (-0,3 point).

Cet effet n'est pas uniforme selon les spécialités. Il est relativement plus marqué dans certaines d'entre elles : le revenu moyen des rhumatologues comme des pédiatres aurait augmenté de 0,8 point supplémentaire par an, et celui des oncologues médicaux et des omnipraticiens de 0,7 point, si la part des femmes parmi eux était restée constante. À l'inverse, la stagnation ou la légère baisse de la part des femmes parmi les ophtalmologistes, les gynécologues et les médecins nucléaires contribue modestement à l'augmentation du revenu moyen dans ces spécialités (respectivement +0,2, +0,1 et +0,1 point par an entre 2017 et 2021).

La déformation de la répartition par âge a un effet négatif sur l'évolution du revenu moyen des médecins libéraux

Le niveau moyen d'activité libérale des médecins varie avec l'âge : il est plus faible en début de carrière, augmente ensuite jusqu'aux âges intermédiaires, puis tend le plus souvent à diminuer aux âges plus élevés. Ce profil varie toutefois selon les spécialités.

Encadré 2 Source et méthodes

Source

Le revenu des médecins libéraux est calculé à partir d'une source sociofiscale exhaustive (Insee-DGFiP-CNAM) associant, pour chaque médecin exerçant au moins en partie en libéral, des données relatives à son activité – produites par la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM) – et des données relatives à ses différents types de revenus, issues de la déclaration d'imposition sur le revenu recueillie par la Direction générale des finances publiques (DGFiP). Cette source permet ainsi de disposer, pour chaque médecin exerçant une activité libérale, à la fois de son revenu libéral et de son éventuel revenu salarié, dont la somme constitue son revenu d'activité total. Au sein de ces revenus, il n'est toutefois pas possible de distinguer ce qui est lié à l'activité médicale de ce qui ne l'est pas. Cet appariement est disponible tous les trois ans entre 2005 et 2017. Du fait de la crise sanitaire, le millésime suivant, de 2020, a été décalé à 2021. Ce millésime s'avère toutefois relativement atypique, tant sur l'activité des médecins que sur leurs déclarations fiscales. Cette année est, en effet, encore marquée par le versement d'indemnités exceptionnelles pour perte d'activité liée à la crise sanitaire et des autorisations de report de charges, facilités utilisées de manière hétérogène par les médecins.

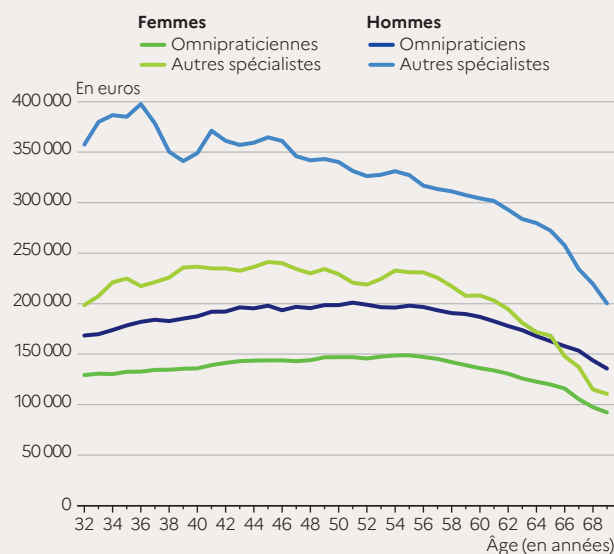
Méthodes

Le revenu d'activité observé en 2021 a été recalculé pour chaque spécialité en appliquant la proportion de femmes, la répartition par classes d'âges quinquennales et la proportion de médecins exerçant en secteur 2 qui prévalaient en 2005 ou en 2017, selon l'année de référence retenue. Les effets des différentes variables ont été traités séparément pour analyser plus facilement dans quel sens ils portaient, et avec quelle ampleur. Toutefois, ils doivent être pris en compte simultanément pour estimer l'incidence globale des effets de la transformation du profil des médecins. Ces effets ne peuvent être additionnés, car les variables sont connectées. Par exemple, la féminisation varie selon l'âge, les jeunes médecins étant plus souvent des femmes. Il en est de même pour le secteur de conventionnement, qui dépend aussi de l'âge et du sexe. Le revenu 2021 est donc recalculé en repondérant les médecins selon la structure conjointe sexe/âge/secteur observée en 2005 ou en 2017, puis comparé au revenu réellement observé en 2021 pour mesurer l'effet du changement de structure. Ceci permet de calculer les taux de croissance annuels moyens qui auraient été observés, à structure inchangée.

L'âge moyen des médecins, toutes spécialités confondues, a augmenté de 4 ans entre 2005 et 2017, avant de diminuer de 2 ans entre 2017 et 2021. La part des 55 ans ou plus représente 49 % des effectifs de médecins en 2021 contre 56 % en 2017, et ce alors qu'elle avait pratiquement doublé entre 2005 et 2017³. Ce rajeunissement relatif de la profession observé en fin de période résulte de l'arrivée croissante de jeunes médecins, en lien avec l'augmentation du *numerus clausus* dès 2005, avant sa suppression en 2020. Toutefois, la structure par âge des médecins libéraux et son évolution varient selon les spécialités. Certaines spécialités restent relativement âgées, avec une proportion de médecins de 55 ans ou plus atteignant 60 % en 2021 chez les dermatologues, 58 % chez les rhumatologues et 57 % chez les ORL. D'autres spécialités sont revenues à leur situation de 2005, notamment les anesthésistes-réanimateurs (39 %) et les pédiatres (46 %), après une phase de vieillissement entre 2005 et 2017.

Entre 2017 et 2021, si la structure par âge était restée la même, la croissance annuelle du revenu moyen d'activité des médecins libéraux aurait été de 0,6 point supérieure à celle observée. Toutes spécialités confondues, l'arrivée de professionnels plus jeunes atténue la croissance du revenu moyen d'activité, malgré la diminution de la part des 55 ans ou plus.

Graphique 1 Montant annuel moyen des honoraires, hors dépassements et forfaits, par âge et sexe, en 2021



Notes > Le montant des honoraires sans dépassement ni forfait (HSDF) est lissé sur trois ans (un an avant et un an après) à l'aide d'une moyenne mobile. Le temps d'activité professionnelle du médecin ne figurant pas dans les données administratives, il est approché par ce montant, égal au produit du nombre d'actes pratiqués et de leur valorisation au tarif conventionnel – qui reflète la technicité de l'acte et le temps qui lui est consacré par le médecin. De possibles arbitrages des médecins entre actes techniques et cliniques peuvent expliquer les différences entre les spécialités, mais aussi au sein d'une spécialité.

Lecture > En France, en 2021, le montant annuel moyen des honoraires, sans dépassements ni forfaits des femmes omnipraticiennes de 40 ans est de 135 800 euros, contre 187 400 euros pour les hommes omnipraticiens du même âge.

Champ > France, médecins conventionnés, âgés de 70 ans ou moins, installés avant l'année étudiée, ayant déclaré au moins 1 euro d'honoraires et pratiqué au moins un acte pour l'année étudiée, hors remplacements.

Sources > Insee-DGFiP-CNAM, exploitation Drees.

> Études et Résultats n° 1383 © Drees

3. Le commentaire sur l'évolution démographique utilise ces années de coupure car ce sont celles pour lesquelles les données sur les revenus sont disponibles. Toutefois, elles ne correspondent pas forcément aux points de rupture de l'évolution démographique. En particulier concernant l'évolution de l'âge moyen, le point d'inflexion est en 2016 (consulter les [données détaillées sur le site de la Drees](#)).

L'effet globalement défavorable de l'évolution de la répartition par âge des médecins sur la croissance du revenu moyen varie légèrement selon les spécialités. Le changement de structure par âge entre 2017 et 2021 a eu un impact négatif un peu plus marqué sur le revenu moyen des rhumatologues et pneumologues (-0,7 point). En revanche, la déformation de la pyramide des âges a soutenu la croissance du revenu des oncologues médicaux (+0,9 point). Dans cette spécialité, les revenus les plus élevés en 2021 sont observés parmi les médecins de 55 à 64 ans ; l'augmentation du poids de ces classes d'âge entre 2017 et 2021 a donc contribué à tirer le revenu moyen vers le haut.

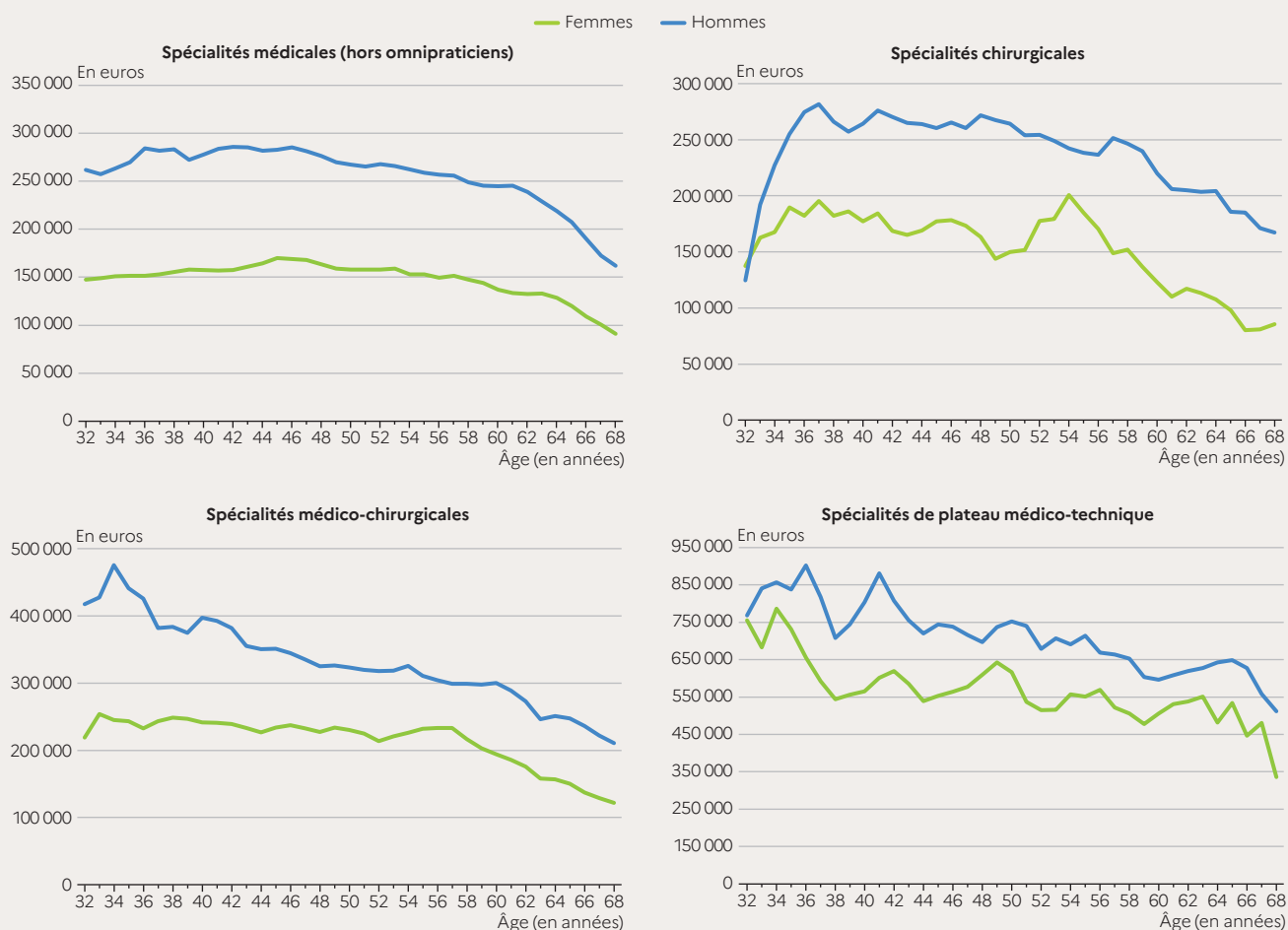
L'évolution de la part de médecins libéraux en secteur 2 exerce des effets variables sur le revenu moyen selon les spécialités

Toutes spécialités confondues, un médecin sur quatre exerce en secteur 2 en 2021 et, hors omnipraticiens, un médecin sur deux. Cette proportion est particulièrement élevée parmi les

chirurgiens (83 %) et l'ensemble des spécialités médico-chirurgicales (68 %). Entre 2017 et 2021, la part de médecins en secteur 2 a augmenté de 3 points toutes spécialités confondues, et de 7 points hors omnipraticiens. L'augmentation de cette proportion est plus marquée parmi les anesthésistes-réanimateurs (+12 points), les gynécologues (+11 points), les psychiatres (+9 points) et les radiologues (+8 points). À l'inverse, la part de professionnels en secteur 2 baisse de 2 points chez les omnipraticiens pour atteindre 5 % en 2021, une part marginale relativement aux autres spécialités⁴.

Les médecins en secteur 2 perçoivent des revenus plus élevés, en moyenne, que ceux en secteur 1 (149 100 euros contre 124 000 euros, toutes spécialités confondues). La hausse de la part de médecins en secteur 2 contribue donc positivement à la croissance du revenu d'activité moyen de l'ensemble des médecins entre 2017 et 2021 (+0,2 point de croissance par an en moyenne). C'est pour les gynécologues et les ophtalmologistes que cet effet positif est le plus marqué (+0,7 point).

Graphique 2 Montant annuel moyen des honoraires, hors dépassements et forfaits, par âge, sexe et spécialité, en 2021



Notes > Le montant des honoraires sans dépassement ni forfait (HSDF) est lissé sur trois ans (un an avant et un an après) à l'aide d'une moyenne mobile.

Les résultats à 69 ans sont absents pour respecter le secret statistique. Le temps d'activité professionnelle du médecin ne figurant pas dans les données administratives, il est approché par le montant d'HSDF, égal au produit du nombre d'actes pratiqués et de leur valorisation au tarif conventionnel – qui reflète la technicité de l'acte et le temps qui lui est consacré par le médecin. De possibles arbitrages des médecins entre actes techniques et cliniques peuvent expliquer les différences entre les spécialités, mais aussi au sein d'une spécialité.

Lecture > En France, en 2021, le montant annuel moyen des honoraires, sans dépassements ni forfaits des femmes exerçant une spécialité chirurgicale à 40 ans est de 177 300 euros, contre 264 400 euros pour les hommes du même âge exerçant la même spécialité.

Champ > France, médecins conventionnés, âgés de 70 ans ou moins, installés avant l'année étudiée, ayant déclaré au moins 1 euro d'honoraires et pratiqué au moins un acte pour l'année étudiée, hors remplacements.

Sources > Insee-DGFiP-CNAM, exploitation Drees.

> Études et Résultats n° 1383 © Drees

4. L'accès au secteur 2 n'est en pratique pas possible pour les omnipraticiens ayant débuté leur internat après 1989.

Tableau 2 Caractéristiques des médecins libéraux par spécialité, en 2005, 2017 et en 2021

Spécialistes et regroupements de spécialités	Âge moyen au 31 décembre			Part de ... (en %)								
				Femmes			55 ans ou plus			Médecins en secteur 2		
	2005	2017	2021	2005	2017	2021	2005	2017	2021	2005	2017	2021
Omnipraticiens	50	53	52	25	37	44	29	55	48	12	7	5
Spécialités médicales (hors omnipraticiens), dont :	51	55	53	33	40	44	36	58	51	30	36	42
Anesthésistes-réanimateurs	51	53	51	24	24	25	38	47	39	25	46	58
Cardiologues	51	54	53	12	20	25	34	54	50	19	20	25
Dermatologues	51	56	55	61	69	72	30	64	60	41	41	44
Gastro-entérologues	50	55	54	14	25	32	29	59	55	36	40	47
Oncologues médicaux	48	51	51	27	33	39	29	34	39	32	26	26
Pédiatres	53	54	52	50	65	70	44	57	46	33	37	46
Pneumologues	50	55	54	21	32	38	27	58	53	16	18	23
Psychiatres	53	57	54	36	42	48	45	65	54	26	34	43
Rhumatologues	51	56	54	30	42	49	34	63	58	43	48	56
Autres spécialistes	50	55	53	34	44	50	32	54	50	42	41	43
Spécialités chirurgicales	51	52	51	5	9	12	34	47	43	70	76	83
Spécialités médico-chirurgicales¹, dont :	52	56	54	40	45	45	36	67	54	52	59	68
Gynécologues	53	56	54	52	58	58	41	68	53	51	60	70
Ophthalmologistes	51	56	54	41	42	41	32	66	54	52	58	66
Oto-rhino-laryngologistes	51	56	55	11	18	24	34	64	57	55	61	68
Spécialités de plateau médico-technique, dont :	50	53	53	23	32	35	32	51	49	9	17	24
Anatomo-cyto-pathologistes	50	55	53	50	54	56	26	60	53	11	16	26
Médecins nucléaires	49	48	48	21	31	30	26	31	27	3	5	8
Radiologues	50	54	54	19	29	32	33	52	52	10	18	26
Radiothérapeutes	50	51	49	28	32	35	32	40	31	7	9	15
Ensemble des médecins libéraux	50	54	52	27	37	41	32	56	49	24	23	26
hors omnipraticiens	51	55	53	30	36	38	36	58	50	38	44	51

1. Une part significative de l'activité de ces spécialités correspond à des actes chirurgicaux et certains médecins peuvent se spécialiser dans la réalisation de ces actes. Il n'est cependant pas possible de les distinguer.

Lecture > En France, en 2021, la part de femmes parmi les omnipraticiens est de 44 %. Cette part était de 25 % en 2005.

Champ > France (excepté pour 2005), médecins conventionnés, âgés de 70 ans ou moins, installés avant l'année étudiée, ayant déclaré au moins 1 euro d'honoraires et pratiqué au moins un acte pour l'année étudiée, hors remplacements.

Sources > Insee-DGFIP-CNAM, exploitation Drees.

> Études et Résultats n° 1383 © Drees

Tableau 3 Évolution du taux de croissance annuel moyen du revenu d'activité des médecins libéraux selon les changements de profils, entre 2005 et 2017 et entre 2017 et 2021

Spécialistes et regroupements de spécialités	Écart de taux de croissance annuel moyen, dû aux changements de... (en point de pourcentage)					
	Sexe		Âge		Secteur de conventionnement	
	2005-2017	2017-2021	2005-2017	2017-2021	2005-2017	2017-2021
Omnipraticiens	-0,4	-0,7	-0,2	-0,6	0,1	0,1
Spécialités médicales (hors omnipraticiens), dont :	-0,3	-0,5	-0,5	-0,4	0,0	0,0
Anesthésistes-réanimateurs	0,0	-0,1	-0,3	0,0	0,5	0,4
Cardiologues	-0,2	-0,5	-0,4	-0,4	0,0	-0,1
Dermatologues	-0,3	-0,3	-0,4	-0,3	0,0	0,1
Gastro-entérologues	-0,2	-0,6	-0,2	-0,6	0,0	0,0
Oncologues médicaux	0,0	-0,7	0,3	0,9	0,0	0,0
Pédiatres	-0,6	-0,8	-0,4	-0,5	0,0	0,1
Pneumologues	-0,3	-0,6	-0,1	-0,7	0,0	-0,3
Psychiatres	-0,2	-0,6	-0,8	-0,2	0,0	-0,1
Rhumatologues	-0,4	-0,8	0,0	-0,7	0,0	0,1
Autres spécialistes	-0,4	-0,8	-0,4	-0,6	0,0	-0,2
Spécialités chirurgicales	-0,1	-0,3	-0,4	-0,2	0,1	0,2
Spécialités médico-chirurgicales¹, dont :	-0,2	0,0	-1,3	-0,4	0,2	0,6
Gynécologues	-0,3	0,1	-1,3	-0,2	0,2	0,7
Ophthalmologistes	-0,1	0,2	-1,4	-0,5	0,2	0,7
Oto-rhino-laryngologistes	-0,2	-0,5	-0,7	-0,6	0,1	0,2
Spécialités de plateau médico-technique, dont :	-0,2	-0,2	-0,3	-0,5	0,1	-0,2
Anatomo-cyto-pathologistes	-0,1	-0,2	-0,3	-0,6	0,1	-0,3
Médecins nucléaires	-0,3	0,1	0,0	-0,3	0,0	-0,1
Radiologues	-0,2	-0,3	-0,3	-0,4	0,1	-0,1
Radiothérapeutes	0,0	-0,3	-0,1	-0,6	0,0	0,3
Ensemble des médecins libéraux	-0,3	-0,5	-0,5	-0,6	0,0	0,2
hors omnipraticiens	-0,2	-0,2	-0,6	-0,3	0,1	0,1

1. Une part significative de l'activité de ces spécialités correspond à des actes chirurgicaux et certains médecins peuvent se spécialiser dans la réalisation de ces actes. Il n'est cependant pas possible de les distinguer.

Note > Les évolutions de revenus sont présentées en euros constants, c'est-à-dire qu'elles sont déflatées de l'indice général des prix à la consommation de l'ensemble des ménages en France.

Lecture > En France pour l'ensemble des médecins, l'écart entre le taux de croissance annuel moyen des revenus d'activité, corrigé de la structure par sexe, et le taux de croissance annuel moyen réellement observé est de -0,5 point de pourcentage entre 2017 et 2021. Cela signifie que, sur la période, le taux de croissance annuel moyen des médecins aurait été supérieur à celui réellement observé si la structure par sexe n'avait pas changé.

Champ > France métropolitaine, médecins conventionnés, âgés de 70 ans ou moins, installés avant l'année étudiée, ayant déclaré au moins 1 euro d'honoraires et pratiqué au moins un acte pour l'année étudiée, hors remplacements.

Sources > Insee-DGFIP-CNAM, exploitation Drees.

> Études et Résultats n° 1383 © Drees

Dans le même temps, le revenu d'activité moyen des médecins de secteur 2 a diminué en euros constants de 0,3 point de pourcentage entre 2017 et 2021 toutes spécialités confondues (Dixte et Loussouarn, 2024). Dans certaines spécialités, cette baisse relative du revenu moyen en secteur 2 l'a emporté sur l'effet de structure (croissance de la part de médecins en secteur 2 qui ont, en moyenne, des revenus plus élevés) et l'augmentation de

la part de médecins en secteur 2 a alors contribué négativement à l'évolution du revenu moyen. Il s'agit de spécialités où, dans l'ensemble, la part de médecins en secteur 2 est relativement plus faible. C'est en anatomo-cyto-pathologie et en pneumologie que l'effet négatif est le plus élevé (-0,3 point). ●



Télécharger les données

Mots clés : Médecins Médecin spécialiste Rémunération Honoraires

Pour en savoir plus

- > **Les données sur la démographie des professionnels de santé depuis 2012 sont disponibles sur l'espace *open data* de la Drees.**
- > **Bellamy, V.** (2014, juin). Les revenus des médecins libéraux – Une analyse à partir des déclarations de revenus 2008. Drees, *Document de travail*, Série sources et méthodes, 45.
- > **Dixte, C., Loussouarn, C.** (2024, décembre). Revenu des médecins libéraux : une légère hausse entre 2017 et 2021, avec de fortes disparités selon la spécialité et l'ancienneté dans l'installation. Drees, *Études et résultats*, 1322.
- > **Drapala, S., Cassou, M., Franc, C.** (2026, mars). Evolution of self-employed physician production: Cohort, career-course, and feminization effects. *Soc Sci Med.* 6;398:119155. doi: 10.1016/j.socscimed.2026.119155. Epub ahead of print. PMID: 41812309.

> **Publications**
drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Open Data**
data.drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Nous contacter**
drees-infos@sante.gouv.fr

> **Contact presse**
drees-presse@sante.gouv.fr

Directeur de la publication : Thomas Wanecq
Responsable d'édition : Valérie Bauer-Eubriet
Chargée d'édition : Marianne Poueyou
Mise en pages : Julie Eneau
Conception graphique : Drees
 Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources
 ISSN électronique 1146-9129 • AJP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la Drees d'un traitement de données à caractère personnel les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité du directeur de la publication, a pour objet la diffusion de la publication de la Drees. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement. Ils peuvent exercer ces droits en écrivant à : Drees – Tour Olivier de Serres – 78-84 rue Olivier de Serres – 75015 Paris ou en envoyant un courriel à : drees-rgpd@sante.gouv.fr.